№ 40944

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/memoireexplicati00unse

40.944

MÉMOIRE EXPLICATIF

D'un Projet exposé au Concours pour la distribution des terreins, & du monument à élever sur l'emplacement du Château-Trompette à Bordeaux, sous la devise : A LA VALEUR DES ARMÉES FRANÇAISES.

DESCRIPTION GENERALE DU PROJET.

DANS le Projet qu'on propose on a eu pour but de faire communiquer le plus possible entre les rues & places déja existantes, les lignes de communication, étant établies, ont formé, en passant par un centre commun, le milieu d'une place, duquel on a décrit un cercle qui forme autant de rayons qu'il y a de points essentiels. (Voyez le Plan ci-joint.)

DE LA PLACE.

La Place est un cercle entier de 240 mètres de diamètre, ainsi que le présente le Plan, au centre de laquelle est le Monument demandé.

Elle eſt ornée de quatre fontaines jailliſſantes, dont les cuves ont chacune douze mètres de diamètre.

Elle eſt ouverte ſur la riviere des deux cinquiemes de ſa circonférence ; elle eſt ſeulement bornée de ce côté juſqu'à la hauteur du premier étage, par uue galerie (1) de neuf mètres de largeur, qui ſert de promenoir couvert & qui continue ſous les bâtiments au pourtour de la place.

Au devant de cette galerie, du côté de la riviere, eſt une pente de dix-huit mètres de largeur, capable de contenir au moins vingt mille ſpectateurs un jour de fête publique où il y auroit des jeux ſur l'eau ; elle pourroit ſervir auſſi pour embarquer.

A chaque côté de la place il y auroit des cales deſtinées aux embarquements, à l'extrémité deſquelles ſeroient des figures ſur des piédeſtaux, dont l'une repréſenteroit la liberté des mers, & l'autre la liberté du commerce. (Voyez le Plan général & l'Elévation.)

DU MOMUMENT.

Le Monument ſeroit une colonne triomphale, élevée à la Victoire & à la Paix, pour conſacrer les immortels travaux des défenſeurs de la patrie & des pacificateurs du monde.

Cette colonne auroit 64 mètres 9, 4, 6, ou 200 pieds d'élévation du niveau des baſſes marées.

Au ſommet de cette colonne ſeroit un groupe de deux figures repréſentant la Victoire ramenant la Paix, qui,

(1 Malgré l'agrément que pourroit procurer cette galerie, on voit que, ſi on la croyoit inutile, il ſeroit facile de la ſupprimer ſans rien changer à l'enſemble du projet. (Voyez le Plan annexé à la Coupe générale, & celui joint au Mémoire.)

d'une main, éteint le flambeau de la Diſcorde, &, de l'autre, tient le ſymbole de l'Abondance & de la Proſpérité.

Depuis la baſe juſqu'au chapiteau, elle ſeroit entourée de bas reliefs repréſentant les actions qui ont le plus contribué à la paix.

Autour du ſocle circulaire de la baſe, ſeroient quatre génies qui tiendroient chacun un bouclier, ſur lequel ſeroit écrite la deſcription des bas reliefs : le fond du ſocle ſeroit parſemé de branches de laurier : au pourtour d'un des paliers qui ſervent de baſe au monument, il y auroit des lions repréſentant la Force.

Au deſſous des paliers & des marches ſeroit un grand eſpace pouvant ſervir de corps-de-garde, dans lequel on entreroit par une ouverture pratiquée dans les marches en forme de vomitoire. (Voyez le Plan, l'Elévation & la Coupe détaillés en grand.)

BATIMENTS DE LA PLACE, DES QUAIS ET RUES ADJACENTES.

Ces bâtiments renfermés ſous une même décoration (1), auroient quatre étages (2) apparens, y compris l'étage ſupé-

(1) Cette décoration change au premier carrefour, dans la rue qui conduit à la place de Tourny, ainſi que dans celle qui conduit à la place de la Comédie, les maiſons enſuite deviennent plus baſſes. (Voyez la Coupe générale.)

(2) La hauteur des bâtiments, lorſqu'elle convient à l'enſemble de l'architecture, eſt ſans doute d'un très-grand avantage ſur un terrein auſſi précieux que le deviendroit celui de la place, des quais, & des principales rues ; les propriétaires ſe trouveroient amplement dédommagés des frais que cela leur occaſionneroit : d'ailleurs la vue de

rieur décoré en galerie (1) ; au rez-de-chauſſée ſeroient des portiques pour ſervir de promenoirs au public, ſous leſquels il y auroit de vaſtes boutiques, & un bel étage au-deſſus.

Les bâtiments qui ſeroient ſur la Place, auroient à la hauteur du troiſieme étage, une terraſſe (2) qui auroit la même largeur que la galerie du rez-de-chauſſée ; l'étage ſupérieur étant en retraite de toute la profondeur de cette galerie, cette terraſſe ſeroit terminée aux extrémités par des portiques formant pavillons d'angles qui retourneroient ſur les rues. (Voyez l'Elévation générale & le détail en grand.)

AQUEDUCS.

On a cru néceſſaire d'établir des aqueducs (3) dans chaque

Bordeaux eſt ſi belle dans cette partie, qu'on ſent tout l'agrément qu'il y auroit à occuper les logements des étages ſupérieurs.

(1) L'étage ſupérieur décoré en galerie ne gêneroit nullement les propriétaires, en ce qu'ils ſeroient libres d'avoir des parties feintes entre les colonnes, & de fermer les entre-colonnements comme bon leur ſembleroit. Outre l'agrément & l'utilité que procureroient les galeries ſupérieures, elles donneroient auſſi ſous le rapport architectural un effet marqué aux bâtiments pour les couronnés qu'il ſeroit impoſſible d'obtenir avec un entablement, qui, s'il étoit en proportion avec la hauteur, ſeroit une maſſe énorme auſſi diſpendieuſe qu'inutile.

(2) Cette terraſſe peut être ſupprimée, & la galerie continuée ſans interruption.

(3) Si, comme pluſieurs perſonnes le prétendent, il n'eſt pas poſſible de ſe procurer de l'eau pour alimenter les fontaines, il faudroit peut-être auſſi renoncer aux aqueducs ; car ne pouvant pas être lavés par le trop-plein des fontaines, il ſeroit à craindre que la vaſe dépoſée par la marée, vu le peu de pente qu'ils auroient, ne causât des embarras de curage, & ne produisît des exhalaiſons qui deviendroient plus nuiſibles que les aqueducs ne ſeroient utiles ; on pourra, dans ce cas, ainſi que les fontaines, les porter en déduction des dépenſes.

rue, afin qu'elles fuſſent toujours propres, par le moyen d'un embranchement qu'il pourroit y avoir à chaque propriété pour la dépenſe des eaux ménageres, le trop-plein des fontaines pourroit même s'y rendre, afin de les laver ; les pentes des rues ſerviroient ſeulement pour l'écoulement des eaux pluviales, qui ſe rendroient dans ces aqueducs par des regards qu'on pratiqueroit à cet effet.

	largeur.	hauteur.
Aqueducs des rues	1 mètre, 5 d.	2 mètres.
Aqueducs de la place & des quais .	2 mètres,	3 mètres.

NIVELLEMENT.

Le ſol de la Place eſt pris à la hauteur de la pente naturelle du terrein au droit de la rue (coté A) qui conduit à la place de Tourny. (Voyez le Plan annexé à la Coupe générale.) La place ſe trouve par ce moyen élevée de ſix pieds au-deſſus du quai actuel ; le rez-de-chauſſée des boutiques étant élevé de deux pieds du ſol de la place, il ſe trouve être à onze pieds au-deſſus du niveau des eaux des hautes marées ; ce qui fait qu'on pourroit avoir des caves ſous les bâtiments, ſans craindre la filtration des eaux. (Pour le détail des pentes, voyez le Plan, comme il eſt dit ci-deſſus.)

LARGEUR DES RUES.

Les quatre grandes rues qui donnent ſur la Place ont, du nud des colonnes, 19 mètres, 4, 8, 4, ou 60 pieds.

Les quais ont la même largeur du devant des arbres, au nud des colonnes.

La rue qui va de la Comédie au Jardin public a 16 mètres, 2, 3, 7, ou 50 pieds ; celle qui va du milieu des allées de

Tourny au quai, eſt de même largeur ; toutes les autres ont 12 mètres, 9, 8, 9, ou 40 pieds. (1)

EXTRAIT DES DÉPENSES DU DEVIS GÉNÉRAL.

SAVOIR:

COLONNE TRIOMPHALE.

Maçonnerie	865,950f.
Sculpture.	1,446,000
Pilotis & épuiſemens.	272,168
Fouille des terres. . .	30,200

GALERIE SUR LA RIVIERE.

Maçonnerie.	1,848,000
Pilotis & batardeaux.	220,410

CONSTRUCTION DES QUAIS.

Maçonnerie.	1,505,000
Pilotis & Batardeaux.	1,218,352

MONUMENS DES QUAIS.

Deux figures aſſiſes ſur des piedeſtaux, dont l'une repréſente la Liberté des Mers & l'autre la Liberté du Commerce.	
Conſtruction des piédeſtaux.	10,000
Sculpture des figures. . .	60,000

FONTAINES.

Les 4 Fontaines de la grande place.	280,000
Les 8 autres Fontaines.	160,000
Réſervoirs et conduits. .	53,000

AQUÉDUCS.

Maçonnerie	818,400
Fouille des terres. . . .	173,000

MONUMENT DES ALLÉES DE TOURNY.

Deux figures repreſentant deux fleuves, la Garonne et la Dordogne.	
Conſtruction des piedeſtaux.	10,000
Sculpture des deux figures.	60,000
Pavé de la place. . . .	363,937
Plantation d'arbres. . . .	3,360
Dépenſes imprévues. .	601,623
TOTAL.	10,000,000.

(1) On voit qu'il ſeroit facile de paſſer dans les rues dont les extrémités donnent ſous les portiques de la place ; puiſque ſur cette largeur, ſi on déduit le diamètre des colonnes, il reſtera encore plus de trente pieds pour les trois paſſages.

NATURE DES MATÉRIAUX.

La conſtruction de la colonne, des piédeſtaux & des fontaines, ſeroit en pierre dure du pays, de la plus belle qualité ; les fontaines de la grande place, & celle de la place de la Comédie, ſeroient revêtues en marbre ; le groupe des figures de la Victoire & de la Paix ſeroit en bronze.

Les figures des deux Fleuves des allées de Tourny ſeroient en marbre, & les autres ſeroient en pierre.

SUPERFICIE DES TERREINS A VENDRE.

La ſuperficie des terreins à vendre eſt de 157,098 mètres ; eſtimés 80 f. le mètre, ce qui produit la ſomme de 12,567,840 f. Le terrein des galeries des rues & places n'eſt pas compris dans cette ſuperficie, afin de dédommager les propriétaires de l'obligation d'une décoration uniforme.

TABLEAU DES DÉPENSES COMPARÉES

D'après différentes parties retranchées du Projet.

	Somme déduites.	Sommes en dépenses.	Sommes en bénifice sur la vente des terreins.
Dépense que présente le projet dans tout son enſemble, avec agrémens et sans aucune ſupreſſion.	. . . . .	10,000,000	2,567,840f.
En ſuprimant la galerie circulaire qui termine la place ſur la riviere.	2,068,400	7,931,590	4,666,250
En ſuprimant les Fontaines. . . .	493,600	6,437,990	5,129,850
En ſupprimant les aqueducs. . . .	993,400	6,444,590	6,123,250
En ſuprimant les monumens des allées de Tourny et des quais . .	140,000	6,304,590	6,263,250
En ſuprimant les quais et plantations d'arbres (1)& établiſſant une berge (2) en pente pour ſervir de port (Voyez le Plan ci-joint). .	1,505 360	4,799,230	7,768,610

(1) On n'a pas ſupprimé les batardeaux ; parce que quelques travaux qu'on faſſe ſur le bord de la riviere, ils deviendront toujours néceſſaires.

(2) Dans le cas où la localité ne permettroit pas d'avancer la berge dans la riviere au droit de la place, on propoſe de la rentrer de toute la largeur de la pente, ainſi qu'il eſt indiqué par une ligne ponctuée ſur le plan ci-joint.

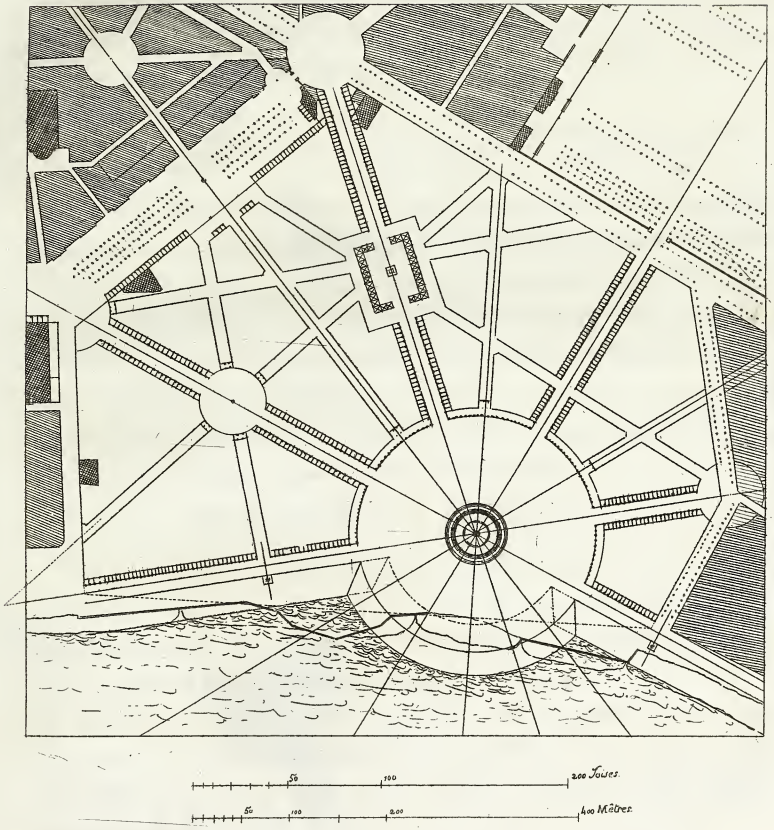
50
100
200 Toises
50
100
200
400 Mètres

JARDIN PUBLIC.

Ou ne s'eſt occupé du Jardin public, que par la diſpoſition qu'il a avec l'enſemble du Projet, & pour montrer de quel avantage eſt la ligne qui le traverſe dans la longueur, & qui le lie avec la nouvelle ville, ſoit qu'on le laiſſe exiſter tel qu'il eſt, ou qu'on en faſſe un Jardin botanique, comme on le propoſe, ou même que par la ſuite il faſſe partie du nouveau quartier.

DESCRIPTION DU JARDIN.

On l'a diſpoſé pour un Jardin botanique, à l'extrémité duquel on a placé un Cabinet d'hiſtoire naturelle & une Ménagerie : il y a une ſerre chaude expoſée au midi, & de grandes parties de terrein pour la culture des plantes.

On y a joint pour l'agrément comme Jardin public, galeries d'architecture, caſcades, baſſins, fontaines, s'il y a de l'eau, figures, vignes à l'italienne, boſquets, quinconces, & avenues d'arbres. (Voyez le Plan en grand.)

OBSERVATIONS.

Ce que l'on a projeté hors du terrein ſur les propriétés particulieres, ne renferme que des propoſitions vagues, & ſeulement en cas de poſſibilité par ſuite des temps ; car on voit que le Projet peut très-bien ſe paſſer de ces additions.

La rue (1) qui prend à la place du Chapeau-Rouge, & qui conduit au cours Saint Surin en traverſant deux places, eſt propoſée pour remplacer celle QRS. (Voyez le petit Plan annexé à la Coupe générale.)

(1) On a indiqué cette rue ſur le Plan ci-joint, en ſupprimant celle qu'elle remplace, ainſi que ſur le petit Plan annexé à la Coupe générale.

Les places T, U, V, X, Y, ſont ſeulement des places d'accident & de dégagement, afin d'éviter la rencontre déſagréable que produiroient les rues : les places U, V, ont principalement pour objet d'interrompre la décoration ; ce qui fait qu'en la changeant, on peut plus facilement tirer parti des pentes.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIERES.

Les élévations conſidérées ſous le rapport de l'enſemble préſentent ſans doute une magnificence capable d'effrayer un propriétaire (1) ; mais s'il veut regarder une ſeule portion comme lui appartenant, il verra que cette pompe ſe réduit à un mur percé de croiſées, à la vérité entourées de chambranles, de refends dans les murs, & un étage ſupérieur, décoré en galerie, qui préſente des logements très-agréables : on demande ce qu'il feroit de moins pour une maiſon qu'il auroit ſur une place publique ? Il auroit tort de ſe plaindre de la galerie du rez-de-chauſſée ; car, ſans conſidérer de quelle utilité cela pourroit lui être, ſi le public y trouvoit ſon agrément (2), le terrein de cette galerie ne lui ſeroit pas vendu, quoiqu'il jouît de toute la partie ſupérieure du

(1) On a réſervé pour ceux à qui une décoration uniforme ne conviendroit pas, une portion de terrein ſur la riviere, qui s'étend depuis la place du Chapeau-Rouge, juſqu'à la rue qui conduit au milieu des allées de Tourny ; cette partie des quais, ainſi que toutes les rues, excepté les principales, qui conduiſent à la grande place, ne ſeroient aſſujetties à aucune décoration.

(2) Ces portiques non interrompus au pourtour de la place & dans les rues principales, deviendroient pour le Public une promenade & une foire perpétuelle.

bâtiment ; il ſeroit bien dédommagé des frais de cette décoration uniforme.

RÉSUMÉ.

On eſt loin de croire qu'on a vaincu toutes les difficultés que préſentoit le Projet propoſé ; on ne craint pas d'aſſurer qu'il eſt dans le cas de tant d'autres qui ne doivent être conſidérées que ſous le rapport de la diſpoſition générale ; on citera à l'appui de cette aſſertion que, par exemple, la diſpoſition du port ayant eu beſoin d'une connoiſſance locale & bien approfondie, n'a pu être ſentie par ceux qui n'ont vu Bordeaux qu'en paſſant, & même quelques perſonnes qu'on a conſultées ſur cela, étant ſi peu d'accord entr'elles, ont fait croire que ce ſeroit un hazard ſi l'on avoit réuſſi dans cette partie.

On a ſeulement conçu un port qui fût commode pour la partie de ville propoſée, mais qui peut recevoir toute autre diſpoſition, dût-on même laiſſer la berge telle qu'elle exiſte : ce ſera à l'Artiſte couronné à ſe concerter pour cela avec les perſonnes capables de l'inſtruire.

Nota. L'Auteur ſe réſume au petit Plan annexé à la Coupe générale, où la galerie circulaire au bord du fleuve ſe trouve ſupprimée. Ce Plan, qui a été expoſé au terme de rigueur, eût été mis en grand & préſenté ſeul au Jury, ſi le temps l'eût permis.

FIN.

Special 90-B
21623

THE GETTY CENTER
LIBRARY